Discours de M. Hervé MALHERBE, Préfet de la Lozère
à l'occasion de la remise du prix 2015
de l'installation des femmes en agriculture

mercredi 13 janvier 2016
Seul le prononcé fait foi

Madame NOGARET Fany

Madame, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux de vous accueillir à la préfecture cet après midi vous tous ici réunis, pour remettre le prix départemental 2015 (16ème édition) de l'installation des femmes en agriculture, qui permet de mettre à l'honneur une femme agricultrice, son dynamisme, ses expériences et sa contribution au développement économique de la Lozère et je remercie la DDCSPP – mission aux droits des femmes et à l'égalité pour son organisation.

Dans le milieu agricole, les femmes ont souvent occupé une place importante, pourtant pas assez valorisée.

Longtemps considérées uniquement comme conjointes du chef d'exploitation participant aux travaux, aujourd'hui nombre d'entre elles prennent une part prépondérante dans la gestion de leur exploitation et les installations individuelles ne sont plus exceptionnelles. En Lozère, en 2015 sur 47 installations aidées en agriculture 12 concernaient des installations de femmes soit 25 %. Sur les cinq dernières années de 2011 à 2015, elles représentent 36 % soit 86 installations féminines aidées sur 239 et leur profil est en pleine évolution.

Aujourd'hui le renouvellement des générations est un enjeu important pour l'avenir du monde agricole. Ainsi, l'installation des femmes est non seulement nécessaire pour assurer la mixité de la profession, mais aussi pour assurer son renouvellement.

Mais quel est impact attendu de ce prix ?

Il est multiple et vise :

- à accroître le pourcentage des femmes chefs d'entreprises agricoles,
- à renforcer les moyens destinés au développement durable en soutenant la présence de femmes chefs d'entreprises dans des domaines innovants,
- à lutter contre la désertification du milieu rural en appuyant financièrement l'installation des femmes par la remise de prix,
- à inciter à équilibrer l'occupation du territoire en répondant à un besoin, croissant en termes de renouvellement d'exploitations agricoles,
- à valoriser les innovations respectueuses de l'environnement,
- à encourager la prise de responsabilité des femmes en milieu rural.

Ainsi, au regard des nombreux critères, vous comprendrez aisément la sélection faite par les membres du jury ici présent, du dossier de Mme Fany Nogaret et l'attribution de ce prix.

Je souhaite en effet, sans être trop long, avant de vous remettre Madame ce prix , exposer votre parcours méritant :

Vous êtes née en 1982 *à* Marvejols, votre maman est aide-soignante.

Après un baccalauréat scientifique option agro-environnement obtenu en 2001, vous poursuivez vos études et obtenez un master de géographie, puis, pour pouvoir vous installer en agriculture vous obtenez un brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole (BPREA) au centre de formation (CFA-CFPPA) de Florac en 2011.

Mais avant votre installation aujourd'hui à Fraissinet-de-Poujols sur la commune de Montbrun votre parcours, Mme NOGARET, a été riche :

- vous avez travaillé pour le réseau biocoop en Mayenne,
- vous avez été salariée d'une exploitation agricole sur le causse Méjean dans le cadre d'un contrat apprentissage,
- vous avez fait du « woofing » plusieurs mois dans le Gers, Le Tarn, en Ariège et puis dans le Puy de Dôme, c'est-à-dire que vous avez partagé quelque temps, la vie d'une famille sur leur ferme,
- vous avez été vacataire PAC à la chambre d'agriculture,
- et puis vous avez travaillé à La ferme Caussenarde d'Autrefois sur le Causse Méjean (Hures La parade) pour assurer l'accueil des touristes venant visiter l'écomusée.

Mais c'est la rencontre avec vos prédécesseurs sur la ferme sur laquelle vous êtes installée qui a été l'élément déclencheur à votre installation en décembre 2014.

Aujourd'hui vous êtes donc chef d'exploitation au sein du GAEC des Esquillous en production ovin lait. Vous commercialisez votre production laitière à la fromagerie du Fédou et vos agneaux à la coopérative UNICOR.

Vous faites partie de l'association « Lozère chien de troupeau » (association pour apprendre à dresser son chien afin de manipuler les brebis, installée dans les locaux de la chambre d'agriculture à Mende et participez dans le cadre du dispositif « Terra Rural » autour de la réhabilitation du moulin de la Parade et le développement d'une micro filière de farine locale.

Enfin, en matière d'agro écologie, après avoir travaillé la question des eaux blanches de la salle de traite, votre exploitation est en conversion bio ; vous êtes en effet engagée dans une mesure agro-environnementale et climatique (MAEC) et faites partie également du projet Mil'ouv, visant à contribuer à améliorer l'état de conservation des habitats agro-pastoraux en régions méditerranéennes et à développer la gestion éco-pastorale.

C'est pourquoi, en raison de votre parcours exemplaire et de votre entier engagement pour l'agriculture et l'environnement dans notre beau département, j'ai grand plaisir à vous remettre ce prix départemental d'installation des femmes en agriculture 2015.

Remise du prix (1 000, 00€)